

Viré pour un mail aux
syndicats de Renault :
**Un prestataire du
TCR porte plainte**

l'étincelle

**Salaires de
Ghosn :
Une loi pour rien**

Technocentre Renault Guyancourt

pour la construction d'un parti



des travailleurs communiste révolutionnaire

mardi 21 juin 2016

Hollande et Valls veulent museler la contestation Ils n'y parviendront pas !

Incapable de faire taire la contestation, le gouvernement veut interdire la manifestation parisienne contre la loi Travail, et n'autoriser qu'un simple rassemblement statique. Le prétexte : les « violences » qui ont accompagnées la manifestation du 14 juin. L'Euro de football n'a-t-il pas donné lieu à des débordements autrement violents, comme ces affrontements à Marseille entre hooligans russes et anglais ? Hollande, Valls ou Cazeneuve ont-ils menacé d'interdire l'Euro de football ? Que non ! Quand le gouvernement refoule des Anglais, c'est parce qu'il s'agit d'un convoi humanitaire destiné aux migrants de Calais comme samedi dernier, interdisant au convoi de quitter Douvres !

A Toulouse, alors que l'intersyndicale CGT-FO-FSU-Solidaires avait prévu une manifestation ce lundi 20 juin, la préfecture lui a demandé de changer de date sous peine d'interdiction. Motif : Toulouse attend des supporters russes ce jour-là. Ce n'est pas l'Euro et ses hooligans que le Préfet pointe du doigt mais les manifestations !

Les violences dans les manifs ? Parlons-en !

Bernard Cazeneuve a eu le culot d'accuser la CGT d'avoir « pris violemment à partie les forces de l'ordre ». Mais tous ceux qui ont participé aux manifestations contre la loi Travail depuis trois mois ont pu voir une police provoquant les incidents pour mieux pouvoir riposter avec gaz, matraques et interpellations.

Les grandes chaînes de télé, manifestement aux ordres, n'ont montré de la grande manifestation nationale du 14 juin à Paris que des nuages de gaz et, en boucle, les « dégradations » commises à l'hôpital Necker, laissant entendre que les vitres caillassées en rez-de-chaussée étaient celles des salles d'opération – ce qui est complètement faux.

C'est un tout autre tableau que montrent les images qui circulent sur Internet. Oui, un certain nombre de manifestants s'en sont pris aux devantures de banques, d'assurances, à des panneaux publicitaires. Quoi qu'on puisse en penser, il est clair qu'il s'agissait pour eux d'objectifs très ciblés, symboles de ces grands groupes que défendent le Medef et le gouvernement, même si ces bris de vitrines ne font guère peur aux capitalistes. Hôpitaux ou services publics n'étaient certainement pas visés !

Et puis, ce n'est pas comme s'il n'y avait jamais eu des policiers en civil agissant en agents

provocateurs. En 1995 et 2003, les services d'ordre syndicaux en avaient interpellé munis de leur carte tricolore ! Dans des manifestations récentes, certaines photos mises en ligne (par exemple « reporterre.net ») sont sans ambiguïté.

En revanche, le 14 juin, à Paris, pour un manifestant « ordinaire », il était impossible de sortir du cortège, par exemple pour se mettre à l'abri des gaz policiers : des cordons de robocops bloquaient les rues adjacentes, « nassant » véritablement la manifestation. Et, aux quelques endroits où les manifestants étaient autorisés à partir, la police leur faisait enlever badges, autocollants et T-shirts à slogans.

De quel droit ? Pour qui Valls et Hollande se prennent-ils ? Poutine ? Erdogan ? Croient-ils que nous allons accepter de nous laisser bâillonner ?

Les raisons de la colère...

Malgré la véritable intoxication du gouvernement et des grands médias, rien n'y fait. Près des deux tiers de la population continuent à vouloir le retrait de la loi. Or le gouvernement s'arc-boute et montre les dents. Parce qu'il craint que, s'il retire sa loi, le monde du travail se sente ragaillardisé, reprenne confiance et commence à mettre sur le tapis tout ce qui ne va pas.

Et les motifs de colère ne manquent pas, qu'il s'agisse des salaires, des conditions de travail, de plus en plus contraignantes, avec un patronat toujours plus arrogant.

Lundi 20 juin, les organisations syndicales maintenaient toujours l'appel à manifester contre la loi Travail jeudi 23 juin.

En attendant, l'attitude du gouvernement, ses menaces mêmes doivent aboutir à nous donner plus que jamais envie de nous battre et d'occuper les rues pour exiger le retrait de la loi Travail !

Un prestataire pas prêt à se taire

Le prestataire, viré du Technocentre en mars 2016 pour avoir envoyé un mail aux syndicats Renault, a saisi le tribunal des Prud'hommes de Versailles en référé pour licenciement abusif.

Suite à l'intervention de la direction Renault auprès de sa société Eurodécision, il avait d'abord été éjecté du Technocentre le lendemain de son mail, puis licencié. Son patron lui reproche une vidéo diffusée sur internet où il relate son éviction du TCR. On y entend le PDG d'Eurodécision affirmer que Renault surveille les mails des syndicats et que les prestataires ne doivent pas s'adresser aux syndicats de Renault. Une interdiction illégale, qui porte atteinte aux droits des prestataires et à la liberté syndicale.

Ce licenciement vise à faire pression sur tous les salariés, prestataires et Renault, pour qu'ils courbent l'échine. L'audience aura lieu au Tribunal des Prud'hommes de Versailles le 1^{er} juillet à 9h. Elle est ouverte à tous : salariés Renault et prestataires !

Le cadeau bonus

Une modification de l'accord sur l'intéressement financier est en cours, afin que Renault puisse verser un bonus de 1000 € (brut) à chaque salarié début 2017. C'est toujours ça de pris, mais ça ne remplace pas une augmentation du salaire de base.

D'autant plus que le bonus dépendra des résultats financiers : ce sera 600 € si la MOP atteint 5 %, et 400 € de plus si le chiffre d'affaire est aux objectifs. Même quand la direction distribue des miettes, c'est pour nous vendre sa lessive.

Une prime d'ingratitude

Ce bonus de 1 000 € est présenté par la direction comme un montant exceptionnel, marquant la reconnaissance de l'engagement des salariés. Sauf que le compte n'y est pas, même avec le bonus : en 2004, le montant total de l'intéressement était de 218 millions, contre 130 millions en 2015. Dans le même temps, le montant des dividendes est passé de 217 à 710 millions. Pour la direction, les actionnaires auraient donc plus de mérite que les salariés !

Charité business

La direction Marketing et Merchandising vient de donner 24 000 t-shirts et autres polos de la gamme Red Bull F1 à l'Agence du Don en Nature (ADN). Un geste qualifiée sur Expli'Sites de « *démarche business et citoyenne* ». Business, c'est sûr : Renault n'a fait appel à l'ADN qu'après avoir vendu 10 000 de ces pièces sur vente-privee.com. Et le don permet d'économiser en coûts de stockage, d'en faire un coup de com'... et de bénéficier d'un avoir fiscal !

Congés payés, pas forcés

Alors que la période de prise des congés d'été va du 25 juin au 4 septembre, certains directeurs, comme aux Achats, imposent que tout le monde prenne ses congés certaines semaines. Histoire de motiver les troupes. Les congés payés sont un droit, pas une faveur.

Non mais allô quoi !

Besoin d'un dépannage informatique ? Composez le 1100 ! Rien de plus simple... Sauf qu'il est de plus en plus fréquent de tomber sur des interlocuteurs basés en Inde à Chennai, et qui ne parlent que l'anglais. Résultat : complications et allongement du temps d'intervention garantis. La chasse aux coûts nuit aux conditions de travail.

Pourquoi tant de yens ?

Cette année, le dividende de Nissan est passé à 42 yens par action contre 33 l'an dernier (+ 27 %). 175 milliards de yens ont ainsi été distribués aux actionnaires de Nissan, soit 1,5 milliards d'euros !

A Renault, le dividende par action a aussi augmenté de 26,3 %, pour un total de 710 millions d'euros.

Quel salarié Renault ou Nissan a vu sa rémunération augmenter autant ? Les dividendes de l'alliance, ce sont surtout les actionnaires qui les touchent.

Un magot bien gardé

C'était juré : le gouvernement allait légiférer suite au scandale du salaire de Ghosn, maintenu malgré le vote négatif des actionnaires de Renault. Seulement il n'y aura pas de loi spéciale, juste un amendement à une loi examinée en ce moment au parlement, la loi dite « Sapin 2 » du nom du ministre des Finances.

Et puis pas question d'encadrer les rémunérations des patrons. L'amendement a été rejeté par les députés, qui ont préféré voter un amendement obligeant le conseil d'administration, en cas de vote négatif des actionnaires sur la rémunération du PDG (ce qui n'est arrivé qu'une fois au CAC40)... à statuer sur celle-ci ! Les députés s'en tiennent aux prescriptions des organisations patronales Afep et Medef. Et le projet de loi doit encore passer au Sénat.

Carlos Ghosn peut dormir tranquille sur son magot.

Pas essoufflé

La direction de la Sovab à Batilly a compté 479 grévistes le 14 juin sur 2300 salariés, soit un taux de grévistes de 21 %. Une forte mobilisation, à poursuivre et amplifier sur tous les sites Renault !

La loi Travail est toujours rejetée par plus de 60 % de la population. Prochain rendez-vous : jeudi 23/06 pour la manifestation parisienne. Tous ensemble contre la loi Travail !